

L'IEOM publie les balances des paiements 2012 de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française

En 2012, les balances des paiements des deux collectivités enregistrent des évolutions contrastées :

☞ En Nouvelle-Calédonie, le déficit des transactions courantes marque une nouvelle progression. Le solde de la balance des biens continue de se dégrader, tandis que le déficit des échanges des services s'accroît, du fait notamment du creusement du solde des services aux entreprises. L'excédent du solde des revenus s'inscrit quant à lui en baisse sensible, alors que celui des transferts courants n'augmente que faiblement.

☞ En Polynésie française, la balance des transactions courantes présente un excédent en repli par rapport à l'année précédente, en raison d'un déficit accru de la balance des biens et de la baisse de l'excédent lié aux transferts courants. Seule la balance des services progresse sur l'année.

Logiquement, ce contraste se retrouve également dans l'évolution du compte financier.

☞ En Nouvelle-Calédonie, on observe des entrées nettes très élevées liées aux flux d'investissements directs entrants, en liaison avec les besoins de financement encore importants des projets métallurgiques.

☞ En Polynésie française, le compte financier est faiblement déficitaire. Les entrées nettes d'investissements directs demeurent stables par rapport à leur niveau de l'année précédente.

Retrouvez l'ensemble des résultats et analyses dans trois publications :

- [Le rapport annuel 2012 de la balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie](#)
- [Le rapport annuel 2012 de la balance des paiements de la Polynésie Française](#)
- [La note expresse : Balances des paiements 2012 de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française](#)

Informations concernant l'élaboration des balances des paiements des COM du Pacifique

L'élaboration des balances des paiements des collectivités d'outre-mer du Pacifique est prise entièrement en charge par l'IEOM depuis 2009. Le dispositif de collecte des données prend pour référence les textes réglementaires de l'IEOM, dont l'assise légale est donnée par la Loi de Développement Économique pour l'Outre-mer (LODEOM) et qui ont été récemment actualisés. Pour mémoire, de 1999 à 2008, ces balances des paiements étaient publiées sous double timbre de la Banque de France et de l'IEOM, sur mission du Trésor.

La balance des paiements d'un pays ou d'une zone économique est l'état statistique qui récapitule les transactions économiques et financières entre les résidents du pays - ou de la zone économique - et les non-résidents. Elle permet d'évaluer de façon globale l'insertion d'un pays dans son environnement extérieur et constitue un instrument unique pour l'analyse et la conduite des politiques économiques et monétaires.

L'Institut d'Emission d'Outre-Mer, banque centrale des collectivités d'outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna) menant sa propre politique monétaire, constitue un acteur clé du développement économique et

social de ces collectivités. Outre l'émission de ses propres billets et pièces, libellés en francs Pacifique, l'IEOM est également un observateur privilégié de la conjoncture économique, financière et bancaire ultramarine

Les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr

Contact presse : F. HIRSCH – tél. : 01 53 44 47 10 - francois.hirsch@iedom-ieom.fr